

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

Nombre de Conseillers

•	En exercice	6
•	Présents	5
•	Votants	5
•	Absents	1
•	Exclus	0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie
 Absente non excusée

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°D-2023-01-007

SEANCE DU vendredi 13 janvier 2023 L'an deux mille vingt trois, à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur GUILLEMETTE Thierry a été nommé secrétaire de séance

Date de Convocation : 06/01/2023 Date d'affichage : 06/01/2023

Objet: Location Appartement - 7 Rue Ferdinand Rapon-06910 La Roque-en-Provence

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il à reçu une demande de location pour l'appartement au 7 Rue Ferdinand Rapon- 09610 La Roque-en-Provence.

Cette demande est faite par Monsieur CAUSIN Tristan qui demeure actuellement à la Roque-en-Provence (Alpes-Maritimes).

Il précise que tous les documents de solvabilité et d'identité ont été présentés et valides. Egalement Monsieur CAUSIN Tristan pourrait obtenir les aides aux logements (APL).

La location se fera à partir du 1er Février 2023, le prix mensuel du loyer sera de 450.00 €uros TTC. AR Prefecture Une demande de caution sera demangée à la signature du bail d'un montant de 450.00 €uros TTC.

006-210601076-20230113-D_2023_01_007-DE

Reçu le 02/02/2023

Au vu des documents fournis, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la location de cet appartement à l'UNANIMITE.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'établir le DIT bail de location au nom de Monsieur CAUSIN Tristan.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes.

Le Maire ARGENTI Alexis



006-210601076-20230113-D_2023_01_007-DE Reçu le 02/02/2023